

A Massugas, le 3 janvier 2022.

Redevance incitative à l'USTOM : pas d'augmentation en 2022

La nouvelle équipe en charge de la gouvernance de l'USTOM n'a pas ménagé ses efforts depuis plus d'un an pour en redresser la situation financière dans un contexte réglementaire, économique et concurrentiel local particulièrement contraint, et pour lui donner une nouvelle impulsion stratégique.

De nombreuses études et mesures ont été engagées sur tous les fronts en 2021 : contrôle strict des dépenses, étude sur la gestion des biodéchets et étude d'optimisation du service public, règlement de collecte, grille tarifaire, partenariats... qui permettent d'envisager de nouvelles perspectives d'avenir.

Une réflexion active continuera d'être menée autour d'une rénovation de la grille tarifaire, largement débattue au cours des derniers conseils syndicaux, et restant à parachever.

Pour 2022, les instances syndicales ont préféré maintenir les modalités de la grille tarifaire actuelle **sans augmentation** pour se donner le temps de bâtir un projet plus fort et plus ambitieux, dans la mesure où les résultats financiers qui se profilent pour 2021 laissent un peu de répit, grâce aux cours mondiaux des matières recyclées, à l'amélioration du recouvrement de la redevance incitative, mais aussi aux efforts accomplis par les services.

En effet, le syndicat prévoit pour 2022 un total de 650.000 € de coûts nets supplémentaires, tout en tablant sur un maintien des recettes de subventions et de revente de matériaux :

- Augmentation de la TGAP : +150 K€
- Inflation des prix de prestations (collecte/traitement): +140 K€
- Amortissement des installations : +200 K€
- Location de camion supplémentaire : +55 K€
- Efforts de communication/sensibilisation : +45 K€
- Explosion du prix des assurances : +70 K€

La stabilité tarifaire de la grille se fera donc par consommation des excédents enregistrés en 2020 et 2021, et en comptant sur la poursuite de la performance technique du Syndicat et des engagements environnementaux des usagers.

Bonne nouvelle donc pour 2022, l'USTOM maintient les mêmes tarifs malgré le contexte inflationniste.

Toute l'équipe de l'USTOM est à votre écoute du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.



Par téléphone **05 57 84 00 20**

Par mail à contact@ustom.fr pour les questions générales

et ri@ustom.fr pour les questions de facture ou dotation de bac.

